



Déclaration liminaire au CTL du 27 septembre 2016 de la Dr Paca,

Les élus CFTC rappellent qu'en CTL du 2/12/2015 il a été acté de modifier le quatrième alinéa de l'article 20 du règlement du CTL qui précise désormais que :

« L'approbation du procès-verbal de la réunion constitue le premier point de l'ordre du jour de la réunion suivante. Autant que possible, ces procès verbaux doivent être adoptés dans un délai inférieur à 4 mois après la réunion correspondante. »

Nous déplorons que le délai indicatif de 4 mois soit largement dépassé et que les approbations des compte-rendus des CTL des 24 février et 10 mars 2016 ne soient pas inscrits à l'ordre du jour

Les élus CFTC renouvellent leur souhait qu' un point soit effectué sur les sujets suivants qui ont déjà fait l'objet d'une demande de mise à l'ordre du jour de ce CTL, mais restée sans réponse, :

- organisation du courrier en 2017
- mise en place de Chorus DT
- bilan du déménagement RP/SIG
- restitution du 2ème étage VD suite à la visite du propriétaire

auxquels nous souhaitons que soit rajouté un point d'étape sur le DUERP en cours d'élaboration

Les élus CFTC demandent :

- que les membres de l'Agrad soient associés à tous CTL traitant du restaurant administratif
- et que l'ensemble des agents de la Dr Paca puisse bénéficier de tickets restaurant durant son indisponibilité.

Les élus CFTC en CTL Paca

Compte-rendu du CTL Paca du 27 septembre 2016

ORDRE DU JOUR

Sur proposition de la CFTC, après approbation de l'ensemble des élus du CTL, les ajouts suivants sont faits à l'ordre du jour :

- Organisation du courrier ;
- Mise en place de CHORUS DT ;
- Bilan de l'aménagement des bureaux RP-SIG ;
- Restitution VD2 ;
- DUERP.

DECLARATION LIMINAIRE

La déclaration liminaire de la liste CFTC est ci-jointe :

DESIGNATION DU SECRETAIRE ADJOINT DE SEANCE

Bruno Durruty (CGT-SUD-FO) assure la fonction de secrétaire-adjoint.

POINT ENQUETEURS

Le chef de SES commente le tableau des mouvements et contrats du réseau enquêteurs de la direction régionale pour le troisième trimestre 2016.

Il fournit quelques éléments supplémentaires en réponse aux questions des élus du CTL :

- * Il n'existe plus, dans le réseau, d'enquêteur avec une quotité inférieure à 50 %
- * Dans le cadre de la campagne de mobilité nationale, aucun enquêteur n'a fait part d'une intention de mobilité
- * Deux départs à la retraite sont prévisibles au premier semestre 2017. S'ils se confirment, il y aura 2 postes ouverts et un CTL spécial devra se dérouler en novembre.

TRAVAUX DU RESTAURANT ADMINISTRATIF

Le chef de SAR commente le tableau prévisionnel des travaux. Compte tenu des travaux de désamiantage à prendre suite à la découverte de traces d'amiante dans la peinture du local des compresseurs des groupes froid, les parements sous fenêtres donnant sur le patio et dans le hublot de la porte battante d'accès à l'Escale la durée des travaux est désormais de 6 mois (janvier à juin 2017).

Le directeur présente les trois solutions envisageables pour permettre la restauration des agents pendant cette période en précisant que leur faisabilité reste à confirmer :

- * Fourniture de tickets restaurant ;
- * Restauration au restaurant administratif de la DRFIP situé rue Borde
- * Livraison de plateaux repas.

Quelle que soit la solution retenue, une partie de la salle 13 (archives) sera mise à disposition des agents, équipée des tables et des chaises du restaurant administratif, afin que les agents puissent s'y restaurer.

Les échanges avec les représentants du personnel ont permis de mettre en exergue les avantages et les inconvénients de chacune des solutions.

Le directeur régional demande au chef de SAR d'étudier sans tarder la faisabilité de ces 3 solutions, en prenant contact avec les unités concernées ainsi qu'avec le CDAS. Les élus du CTL seront informés du retour de ces contacts.

Les élus du CTL demandent que les utilisateurs habituels de l'Escale soient consultés pour s'assurer du nombre d'agents prêts à se déplacer jusqu'à Borde dans l'éventualité de cette solution. L'administration retient cette suggestion, sous réserve d'avoir assez avancé sur l'instruction des différentes autres solutions, et de trouver un questionnement qui ne biaise pas les réponses en faveur de la solution « Tickets ».

Les élus du CTL posent la question de l'accès à la restauration des enquêteurs lors de la présence dans les locaux de la direction régionale dans le cas de la solution « Tickets ». La solution les concernant sera à préciser.

Le directeur confirme que suite à la demande des élus CFTC, les membres de l'Agrad seront bien associés à tous CTL traitant du restaurant administratif

ORGANISATION DU COURRIER

En préalable à la discussion, les élus CGT-SUD-FO transmettent au directeur régional une pétition signée de 121 agents en faveur du maintien de l'opérateur du courrier à son poste.

Compte tenu des contraintes réglementaires et juridiques, le directeur précise qu'il n'est pas possible de renouveler le marché avec la société Elior. Les travaux libérés par l'agent de cette société ont été décrits pour un poste ouvert dans le cadre de la campagne de mobilité interne. Un agent a candidaté et s'est vu attribuer les fonctions liées uniquement au courrier ce poste.

Suite à la demande des élus du CTL, le directeur régional demande au chef de SAR de s'assurer que le DUERP prenne en compte les éventuels risques liés à ce nouveau poste et que les équipements éventuellement nécessaires lui soient fournis pour permettre à l'agent d'exercer ses missions dans les meilleures conditions.

MISE EN PLACE DE CHORUS DT

Un point sur la mise en place de cette nouvelle application, en remplacement d'Ulysse, est fait par le chef de SAR. Aucune difficulté majeure n'a été rencontrée par les gestionnaires des déplacements. Un petit tutorat a été réalisé pour chacun des responsables hiérarchiques impliqués dans la validation des demandes d'ordre de mission. L'accès au portail Chorus DT permettra à chaque agent, dès l'été 2017, de gérer ses frais de déplacement de façon autonome

Le chef de SAR en profite pour commenter la note sur la nouvelle organisation financière de l'Insee reçue le jour même. Cette note décrit, entre autres, les évolutions à venir dans le cadre du projet OFFIL sur les frais de déplacements avec notamment la mise en place des sites de gestion financière

BILAN DE L'AMENAGEMENT DES BUREAUX RP-SIG

Le chef de SES précise que les travaux se sont terminés comme prévu à la mi-juillet. Les agents ont intégré leurs nouveaux bureaux durant l'été et l'équipe a été opérationnelle dès le

1^{er} septembre. Un séminaire d'initialisation de la division s'est déroulé sur le site du SINA le 8 septembre durant lequel ont été présentés les travaux du RP, la nouvelle organisation et le plan de formation. Une prestation d'accompagnement au management a été mise en place au travers d'une formation qui s'étendra sur plusieurs jours en 2016 et 2017. L'acquisition des compétences est en cours pour les agents des anciennes unités RP et SIG.

RESTITUTION VD2

Le chef de SAR informe les élus que l'avenant au bail a été signé par le propriétaire et transmis au secrétaire général pour signature. L'Insee n'est donc plus locataire de ces bureaux depuis le 15 septembre.

Les bureaux ont été totalement vidés et une prestation de nettoyage des moquettes va être réalisée dans les jours à venir.

Cette restitution génèrera la récupération d'une partie des loyers pour un montant estimé à 25K€

POINT D'AVANCEMENT SUR LA CAMPAGNE DE RECUEIL ET D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS 2016/2017

Le directeur rappelle que la campagne de mise à jour des risques professionnels a débuté en septembre.

Les unités de travail qui font l'objet d'un suivi spécifique en raison de leur caractéristique (transversalité) ou d'un contexte de changement ou de réorganisation sont au nombre de 4 : SINA, enquêteurs, superviseurs et secrétariats.

Le calendrier a été rappelé :

- * Fin du recueil au 31 octobre
- * Élaboration du Programme Annuel de Prévention en décembre
- * Présentation DUERP-PAP en CTL en février
- * Présentation DUERP-PAP en CHSCT en mars

La demande récurrente des élus CFTC pour la création d'un nouveau passage piéton face au 17 rue Menpenti sera renouvelée auprès des autorités compétentes, ainsi qu'auprès de Mr Tondou en poste à MPM suite à l'accident récent d'un agent qui a été renversé par un véhicule entre les sites VD et Menpenti

Les élus CFTC en CTL Paca

Stéphan Fesquet
Jean Noel Pauly
Gisèle Lahi
Irène Naudy-Fesquet